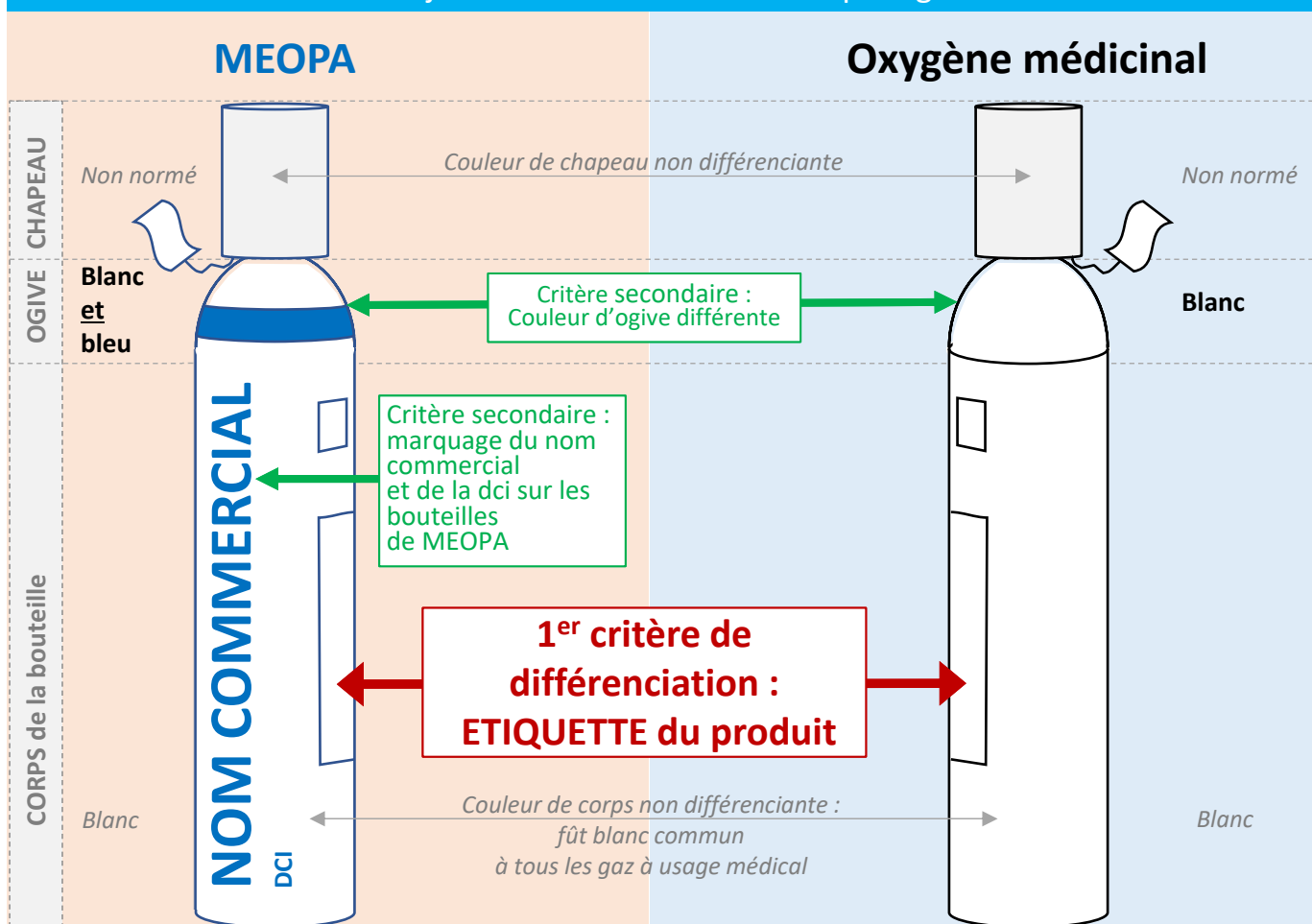


ATTENTION AU RISQUE DE CONFUSION ENTRE LES BOUTEILLES D'OXYGENE ET DE MEOPA

Ci-dessous sont rappelés des éléments distinctifs permettant de bien identifier la bouteille adéquate et ainsi éviter les confusions :
 toujours lire attentivement l'étiquetage



Gaz médicament Liste 1

Contrôle à réception par la PUI ou par les personnes autorisées à le dispenser dans le cadre de la sortie de la réserve hospitalière

Stockage :

- séparé selon nature des gaz
- les bouteilles pleines ne doivent pas être stockées avec les bouteilles vides

Stockage à température > 0°C et <50°C
 Stockage sous accès contrôlé

Administration par professionnel de santé formé et habilité

Gaz médicament

Contrôle à réception par la PUI ou par les personnes autorisées à le dispenser ou par les personnes autorisées dans le cadre de l'article R5124-45 du CSP

Stockage :

- séparé selon nature des gaz
- les bouteilles pleines ne doivent pas être stockées avec les bouteilles vides

Stockage à température <50°C
 Stockage à l'abri des intempéries

Administration par du personnel formé

Déclaration des effets indésirables, des erreurs médicamenteuses et des cas d'abus de dépendance et d'usage détourné :

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament, ou tout risque d'erreur, auprès de votre centre régional de Pharmacovigilance (CRPV) ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.
 Déclarez également les cas d'abus, de dépendance et d'usage détourné auprès de votre Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-Addictovigilance (CEIP-A) ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Mesure Additionnelle de Réduction de Risque (MARR) diffusée sous l'autorité de l'ANSM